

Rapport de stage de 4A

Requestionnement de l'étude urbaine menée de 2017 à 2019 pour la requalification du quartier prioritaire de Valette à Bressuire

Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais



Source : <https://www.ouest-france.fr/nouvelle-aquitaine/bressuire-79300/bressuire-le-nouveau-visage-du-quartier-de-valette-se-dessine-45a63c9c-3000-11eb-b78e-3befaa59c2aa>

Auteur : Clément Daressy

Tuteur pédagogique : Christophe Demazière

Tuteur professionnel : Anne-Lise Brouard, Directrice de la Planification
de l'Aménagement et de l'Habitat

2020-2021

Sommaire

Glossaire.....	3
Introduction.....	4
1. La mission du stage.....	6
2. Présentation du déroulé de la mission.....	9
3. Présentation du travail réalisé pendant le stage.....	14
Conclusion.....	22
Table des figures.....	25
Annexe.....	26

Glossaire

Agglo2B : Agglomération du Bocage Bressuirais

COPIL : Comité de Pilotage

CSC : Centre SocioCulturel

CMS : Contrat de Mixité Sociale

EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunal

DSH : Deux-Sèvres Habitat

GUP : Gestion Urbaine de Proximité

PPI : Plan Pluriannuel d'Investissement

PSP : Plan Stratégique de Patrimoine

PVP : Président – Vice-Président

QPV : Quartier Prioritaire de la Ville

Introduction

Présentation de la structure d'accueil :

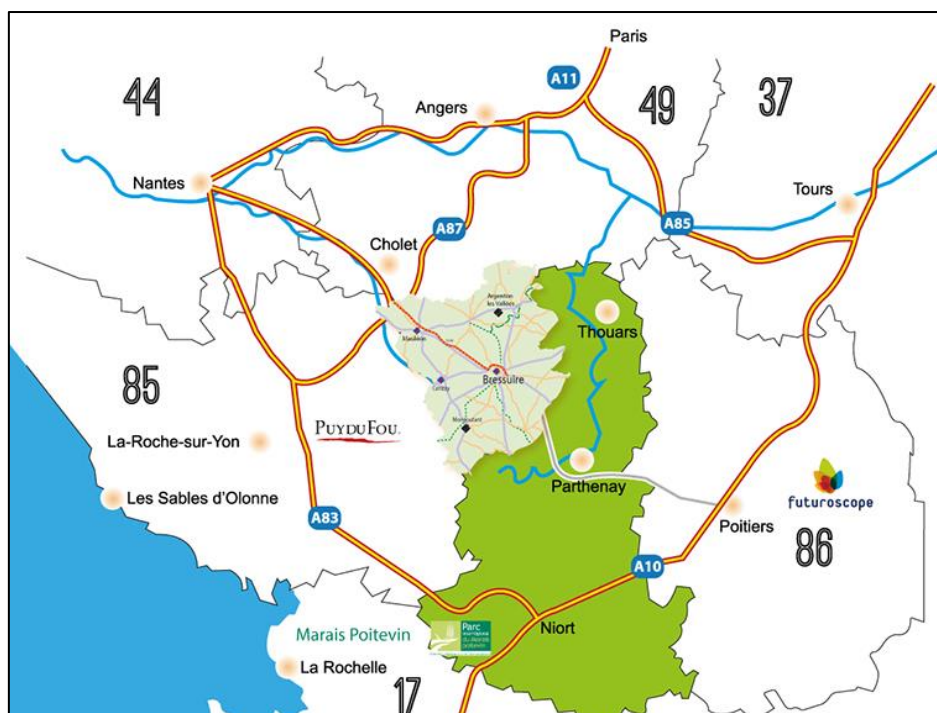


Figure 1 : Localisation de l'Agglo2B

La Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais (Agglo2B) est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) récent puisqu'elle a été créée en 2014 à la suite de la fusion de 7 Établissements Publics de Coopération Intercommunale. Elle se situe dans le Nord-Ouest de la Région Nouvelle-Aquitaine et du département des Deux-Sèvres, entre Nantes et Poitiers. La structure regroupe 33 communes et compte 76 452 habitants pour une vaste superficie de 1 318,8 km². Avec une densité de 56 hab./km² globalement réparti de manière homogène (excepté 2 communes qui se démarquent : Cerizay et Bressuire), le territoire est rural, formé d'un bocage très caractéristique de la région.

Présidée depuis juillet 2020 par Pierre-Yves Marolleau, maire de la commune de Mauléon, elle exerce de multiples compétences dont notamment des compétences obligatoires :

- Développement économique : zones d'activités, actions de développement économique, tourisme
- Aménagement de l'espace : urbanisme, SIG, transports urbains, SDIS...
- Équilibre social de l'habitat : PLH, réserves foncières...
- Politique de la ville : dispositifs contractuels...

Et des compétences optionnelles :

- Assainissement : eaux usées, eaux pluviales
- Cadre de vie : déchets, développement durable
- Gestion des milieux aquatiques : entretien des cours d'eau
- Équipements culturels et sportifs : équipements, actions
- Actions sociales : petite enfance, enfance, jeunesse, personnes âgées, handicapées, en difficulté temporaire

Les services comptent 543 agents, chargés de la mise en œuvre des politiques de l'Agglomération.

1. La mission du stage

1.1. Contextualisation : Bressuire et le quartier de Valette

Le stage a eu lieu dans la commune de Bressuire où se trouve le quartier de Valette également. La ville de Bressuire est l'une des 2 sous-préfectures des Deux-Sèvres et est considérée comme la capitale du Pays du Bocage Bressuirais. Elle compte 19 733 habitants pour une densité de 109 hab./km², elle est donc considérée comme une commune rurale car elle fait partie des communes peu ou très peu denses, au sens de la grille communale de densité de l'INSEE. Située à proximité de la Vendée, des Pays de la Loire et du Maine et Loire, la ville est au cœur d'une aire d'attraction de 19 communes. De plus, en partie grâce à sa proximité avec des grandes agglomérations de l'Ouest comme Nantes, Angers ou Poitiers, à environ une heure en voiture, Bressuire est une ville plutôt dynamique avec une démographie en constante évolution (+4% entre 2013 et 2018). Surplomber par son château médiéval, c'est également une ville chargée d'Histoire.



Figure 3 : Château de Bressuire – Source : <https://inventaire.poitou-charentes.fr/operations/canton-de-bressuire/212-decouvertes/224-album-photos-le-canton-de-bressuire>

Le quartier concerné par mon stage, est celui de Valette, il est situé dans le sud de la ville de Bressuire, à une dizaine de minutes du centre-ville à pied et à la frontière avec le bocage. Il est sorti de terre à la fin des années 50, comme beaucoup de quartier Hlm en France, et le parc est aujourd'hui vieillissant malgré une réhabilitation extérieure sur certains bâtiments en 2016. Sa population s'élève à 1 067 habitants (INSEE - 2019), avec une forte présence de communautés ethniques comorienne et mahoraise, ce qui pose notamment des problèmes de mixité sociale. De plus, une grande majorité des habitants sont en situation de fragilité sociale et économique, avec un taux de pauvreté de 50.4%. Le



Figure 4 : Localisation du quartier de Valette à Bressuire

quartier est ainsi inscrit comme Quartier Prioritaire de la Ville (QPV) dans le programme de la Politique de la Ville depuis 2014. Il est presque uniquement résidentiel, avec une bonne mixité de l'habitat entre le collectif et l'individuel, et compte 393 logements locatifs sociaux sur les 962 que compte la ville (hors communes rattachées). Plus de 90% de ces logements locatifs sociaux (principalement de l'habitat collectif) appartiennent au bailleur social *Deux-Sèvres Habitat*, ce qui en fait l'acteur principal sur ce quartier concernant l'habitat.



Figure 6 : Périmètre du QPV de Valette



Figure 5 : Vue aérienne du quartier de Valette - Source : <https://www.ouest-france.fr/nouvelle-aquitaine/bressuire-79300/bressuire-le-nouveau-visage-du-quartier-de-valette-se-dessine-45a63c9c-3000-11eb-b78e-3befaa59c2aa>

1.2. Rappel de la définition d'un QPV

Les quartiers dits « prioritaires » de la politique de la ville (QPV) sont des territoires définis dans le cadre de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine de 2014, qui vise à compenser les écarts de niveau de vie avec le reste du territoire. Au nombre 1 514, les QPV ont été définis en se basant sur un critère de concentration de personnes à bas revenus (inférieur à 11 250 euros par an). Les périmètres sont ainsi fixés par le décret n°2014-1750 du 30 décembre 2014.

L'État a souhaité, à travers cette démarche, simplifier les interventions publiques et resserrer les périmètres d'action de la géographie prioritaire de la politique de la ville pour concentrer les moyens sur les territoires les plus en difficultés. Ce sont environ cinq millions de personnes, soit près de 8% de la population française, qui sont concernés par cette politique, dans des quartiers dont la taille varie énormément, allant de moins de 1 000 habitants à 180 000 en Seine Saint-Denis pour le plus grand. Le quartier de Valette à Bressuire, fait ainsi partie des plus petits avec un peu plus de 1 000 habitants.

Les actions engagées dans ces quartiers reposent, pour la plupart, sur le contrat de ville. Ces contrats signés entre l'État et les collectivités territoriales, permettent de mettre en œuvre des actions pour améliorer la vie quotidienne des habitants dans ces quartiers. Ces actions sont engagées par les politiques publiques et les différents partenaires (les dispositifs locaux d'accompagnement, les missions locales, les acteurs du logement, les associations, etc.).

Les contrats de ville reposent sur 3 piliers :

- La cohésion sociale ;
- L'habitant et son territoire ;
- Le développement de l'activité économique et l'emploi.

Ces piliers sont basés sur trois axes transversaux : la jeunesse, l'égalité femme / homme, et la prévention et la lutte contre la discrimination.

1.3. Présentation de la mission

Le stage s'est donc déroulé au siège de l'Agglo2B, à Bressuire, au sein du Pôle Aménagement Environnement et Ingénierie Territoriale avec pour tutrice Anne-Lise Brouard, Directrice de la Planification de l'Aménagement et de l'Habitat.

La mission de ce stage consistait précisément au requestionnement d'une étude urbaine qui avait été menée sur le quartier de Valette à Bressuire, dans le cadre de la Politique de la Ville. En effet, cette étude avait été réalisée de 2017 à 2019 avec le dispositif Contrat de Ville signé en 2015. Un rapport de cette étude avait été publié en décembre 2018, mais n'a jamais abouti sur une phase opérationnelle.

Suite à ça, l'acteur principal du quartier, le bailleur social Habitat Nord Deux-Sèvres, a fusionné avec Habitat Sud Deux-Sèvres pour devenir le 1^{er} janvier 2019 Deux-Sèvres Habitat, et l'équipe municipale de Bressuire a changé suite aux élections municipales de 2020. Il y a donc eu un changement d'acteurs postérieurement à la conception de ce projet entraînant la nécessité de requestionner cette étude urbaine à cause des politiques et des visions différentes de ces nouveaux acteurs.

De plus, au cours de l'été 2020, des incidents ont éclaté dans le quartier de Valette contraignant la mise en place d'un dispositif policier augmenté sur Bressuire. Ces événements ont donc remis cette étude urbaine au cœur des débats, avec la nécessité d'intervenir sur le quartier. Ces deux points sont donc les éléments principaux de la raison de ma venue au sein de l'Agglo2B.

L'objectif global de cette mission était donc de reprendre le pouls auprès des différents acteurs et d'essayer de mettre en place des scénarios d'actions en s'appuyant sur le rapport de l'étude urbaine mais aussi en proposant de nouvelles actions possibles. Le but était d'éclairer la ville de Bressuire dans la mise en place de son plan d'action durant le mandat en lien avec son PPI (Plan Pluriannuel d'Investissements). En effet, cette dernière a prévu un budget conséquent pour permettre d'effectuer des travaux dans le quartier, mais des interrogations étaient présentes concernant le choix, la temporalité et surtout la priorisation des actions à mettre en place. De même pour le second acteur, Deux-Sèvres Habitat, attendait le résultat de l'étude urbaine pour décider de son plan d'action sur la démolition et la réhabilitation des immeubles du quartier. Ma mission, qui sera développée dans la prochaine partie, était donc une phase pré-opérationnelle en relançant les débats sur ce quartier en proposant des scénarios d'actions à mener ainsi que leur priorisation, afin d'amorcer la phase opérationnelle.

Ainsi, pour m'entourer, m'accompagner et structurer mon stage, un groupe projet a été mis en place avant mon arrivée dans l'établissement, constitué de divers techniciens ayant un lien avec le projet. 2 réunions avaient été programmées sur l'ensemble de mon stage, en général, précédant un COPIL, pour justement le préparer et débattre de mon travail. Dans ce groupe il y avait tous les acteurs principaux représentés : une représentante du bailleur social DSH, des techniciens de l'Agglo2B et de la Ville de Bressuire.

2. Présentation du déroulé de la mission

Ce stage s'est déroulé en plusieurs étapes bien définies qui m'ont aidées au fur et à mesure dans la construction de mon scénario d'aménagement, j'ai d'ailleurs réalisé un planning résumant les grandes lignes de mon stage (cf. Annexe).

2.1. Diagnostic et analyse du quartier

2.1.1. Le rapport de l'étude urbaine

La mission de ce stage reposait en grande partie sur l'étude urbaine qui avait déjà été menée quelques années auparavant. En effet, il ne s'agissait pas de tout reprendre à zéro sur un nouveau projet d'aménagement du quartier, mais bien de s'appuyer sur ce travail pour proposer un scénario d'aménagement. Le rapport de 122 pages a été réalisé en collaboration avec des bureaux d'études et fait état d'un travail avec les habitants. Il comprend une première partie diagnostic, les lignes directrices et les orientations du projet, et un programme d'interventions regroupant l'ensemble des fiches actions. La lecture de ce document était donc primordiale pour commencer le stage, puisqu'il était en quelque sorte ma base de travail pour toute la suite, et la première étape dans la phase de compréhension et de familiarisation avec le sujet et le quartier. J'ai pu prendre connaissance de ce rapport en amont du stage, ce qui m'a permis d'arriver avec un aperçu et une première idée du contexte de la mission.

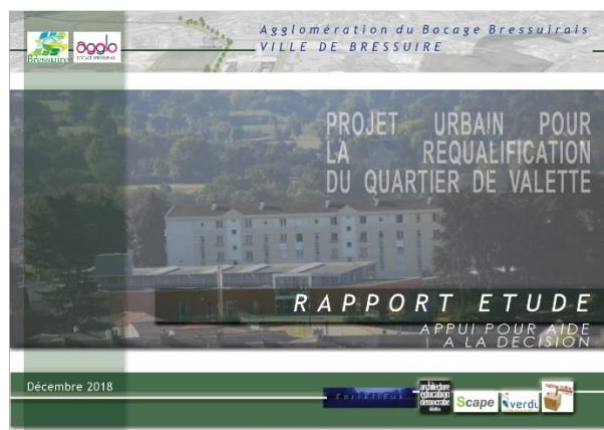


Figure 7 : Page de couverture du rapport de l'étude urbaine

Ce document m'a beaucoup servi les premières semaines, en effet, autre lecture à la suite de ma visite du terrain a remis en perspective tout ce que j'avais pu voir, et maintenant que je visualisais mieux le quartier, les points avancés dans le rapport me paraissaient plus clair. Ce rapport était également souvent ouvert sur mon ordi pour faire des allers-retours dessus durant mes phases de travail.

2.1.2. Visite de Valette

Il s'agit de la deuxième étape de familiarisation avec le sujet et bien sûr un étape incontournable pour la réalisation de mon diagnostic du quartier. Lors de mon premier jour de stage, je me suis donc rendu seul sur le terrain pour réaliser mon propre diagnostic et le comparer avec celui de l'étude urbaine par la suite.

Après un premier tour en voiture, pour avoir un premier aperçu, et pour me rendre compte de la circulation dans le quartier, j'ai ensuite passé la matinée à circuler à pied dans les rues, muni de mon bloc-notes. En effet, bien qu'originaire de la région je ne connaissais que très peu le secteur, mis à part de sa mauvaise réputation, et de quelques préjugés dessus. Cette visite m'a donc permis de voir la réalité du terrain et m'a appris à me repérer dans le quartier. L'idée de ce travail de terrain était de m'approprier le quartier en essayant de déceler les avantages et les inconvénients en termes d'aménagement. J'ai ensuite pu y retourner une seconde fois pour m'imprégner un peu plus du quartier, et mieux le connaître.

Cependant, même après cette phase de lecture du rapport et de visite du terrain, je ne pouvais pas dire que j'avais en main le sujet. Une dernière étape de rencontre avec des acteurs en lien avec le sujet a été déterminante pour mon analyse.

2.1.3. Rencontre avec les acteurs décisionnels

Durant ma deuxième semaine de stage, j'ai pu commencer à rencontrer des acteurs décisionnels dont ma tutrice de stage m'avait donné les contacts. Le but étant ici de déceler les divers enjeux, leviers, et freins autour de ce projet, avec les différentes visions de chaque acteur. Tous les entretiens, ont donné lieu à de nombreuses informations qui m'ont permis de dresser un état des lieux du quartier et mettre en place mon analyse. En effet, j'ai pu me rendre compte à travers chaque rencontre, qu'il ne s'agissait pas d'une simple opération d'aménagement, mais qu'il y avait une dimension sociale très forte derrière, qu'il faudra prendre en compte dans la suite de mon travail.

J'ai donc pu rencontrer :

- Audrey BIOTTEAU, Directrice de l'Habitat à Deux-Sèvres Habitat,
- Anne FONTENAU, Responsable de l'unité Habitat et Logement Durable à l'Agglo2B
- Anne BILLET, Directrice Adjointe de la Citoyenneté, Politique de la Ville à l'Agglo2B
- Mathieu LEGAY, Directeur Général Adjoint au pôle Aménagement, Environnement et Ingénierie Territoriale à l'Agglo2B
- Jérôme BEDON, Responsable du pôle Espace Public à la Ville de Bressuire

2.1.4. Élaboration d'une carte mentale

A la suite de ces entretiens, j'ai pu commencer à élaborer une carte mentale résumant la situation de ce quartier avec l'aide de ma tutrice, lors d'un temps de travail. Le but était de faire une synthèse des éléments clés que j'avais pu relever durant les 2 premières semaines de stage, en faisant ressortir les différents questionnements, enjeux, leviers et freins. Ce travail, a pu être agrémenter suite aux divers échanges lors de la présentation de cette carte mentale à la première réunion avec le groupe projet.

Pour finaliser cette première phase d'analyse du quartier, j'ai présenté mon diagnostic du quartier et mon analyse, via la carte mentale, aux élus lors de la réunion du Comité de Pilotage. Cette réunion a également permis de fixer les attendus de ce stage avec les élus. Ainsi, il a été convenu avec ces derniers à ce moment que l'aboutissement de mon stage était la présentation de scénarios d'aménagement sur le quartier avec une priorisation des actions à mener, c'est-à-dire d'aboutir sur une ligne directrice opérationnel en lien avec le PPI de Bressuire. Il s'agit également d'identifier les acteurs mobilisables pour chaque action et soulever les différents freins (mentaux, technique, financier, etc.) de chacun.

2.2. Mise en place d'un scénario d'aménagement

2.2.1. Rencontre des acteurs de terrain

Maintenant que je commençais à maîtriser le sujet, et suite à la validation des attendus par les élus lors du premier COPIL, j'ai pu entamer une seconde phase d'approfondissement de mon travail. Dans un premier temps j'ai commencé par aller rencontrer des acteurs de terrain. Le but était vraiment d'avoir conscience de la réalité du terrain, et surtout d'identifier les besoins et les attentes des populations du quartier, ainsi que de comprendre les usages qui ne sont pas identifiables à première vue.

Dans cet optique, j'ai pu faire une visite du quartier accompagné du responsable patrimoine de DSH, Aurélien PIGNON, pour mieux comprendre le point de vue de l'acteur principal en termes d'habitat sur le quartier. J'ai d'ailleurs eu la chance de pouvoir visiter un appartement vacant et certains logements habités.

Ensuite, j'ai pu avoir des entretiens avec des personnes qui sont au cœur du quartier : Aurélie MORIN, adulte-relais dans le cadre du Contrat de Ville, elle se charge principalement de l'accès aux droits, avec notamment l'aide aux démarches administratives numériques. Elle a de multiples casquettes puisqu'elle anime également le Conseil Citoyen et elle est surtout une habitante du quartier de Valette, sa rencontre a donc été très enrichissante. Il y a eu aussi Martine TEILLET, la Directrice du Centre SocioCultuel, qui est un acteur majeur pour Valette puisqu'il effectue de nombreuses actions et animations au sein du quartier, mais ce dernier reste accessible à tous les habitants de Bressuire (21% des adhérents sont des habitants de Valette). Sa présence est primordiale dans ce quartier, il était donc essentiel de les rencontrer. C'est d'ailleurs suite à cette rencontre que j'ai été mis en contact avec une animatrice du CSC pour rencontrer des jeunes du quartier lors de travaux de rénovation du city-stade, où des jeunes avaient été mobilisés pour aider les agents de la Ville à effectuer les petits travaux nécessaires. Cette rencontre a également été très constructive et intéressante pour essayer de capter l'avis de la jeunesse.

J'ai rencontré aussi le Président de la Maison des Associations, David BILLEAUD dans le but d'avoir un état des lieux du domaine associatif sur le quartier et sur les possibilités de la mise en place d'actions.

Un autre point important, a été la participation à la Gestion Urbaine de Proximité (GUP), qui est un service mis en place du fait que le quartier soit un QPV. Un diagnostic en marchant a ainsi été organisé pour corréliser avec l'avancement de mon stage afin de mutualiser nos actions. Durant ce diagnostic, de nombreux acteurs de terrain étaient présents (Gendarmerie, DSH, habitants, le Maire, le CSC, l'Agglo2B, adulte relais, ...). Ce qui a permis de multiplier les points de vue, ainsi que d'approfondir mon diagnostic et mon analyse du quartier en récoltant de nombreuses informations.

Enfin, j'ai eu la chance de pouvoir assister à un Conseil Citoyen, avec une dizaine d'habitants présents lors de la réunion. Ces 2 derniers points m'ont encore une fois donné la possibilité de recueillir des précieuses informations pour identifier les besoins des populations. Toutes ces rencontres résultent de la volonté de s'immerger dans la vie de ce quartier.

2.2.2. Arbre des choix

Ce temps de rencontre avec les acteurs du terrain et les habitants a vraiment été quelque chose de déterminant pour ce stage et pour le projet, puisque j'ai vraiment pu m'immerger dans le quartier et me confronter à la réalité du terrain. Il m'a permis de soulever de nouvelles problématiques, d'en confirmer d'autres, voire d'apporter des solutions à certaines. J'avais donc en main une grande partie des éléments pour construire mon scénario. J'ai cependant commencé par élaborer un arbre des choix, pour présenter d'une façon globale l'ensemble des problématiques et des solutions envisageables à mettre en place pour y répondre. Sur cette étape, j'ai pu compter sur l'aide de ma tutrice Anne-Lise Brouard et de ma collègue de bureau, et architecte conseil à l'agglo, Dorothée Gueneau, avec qui j'ai pu échanger lors de temps de travail. Elles ont pu répondre à mes interrogations, et réfléchir avec moi sur le travail que j'avais commencé en m'apportant toute leurs connaissances et leurs expériences.

L'élaboration de cet arbre des choix a vraiment été utile pour la suite de mon stage, puisqu'il a permis de mettre à plat toutes les données et les idées que j'avais pu engranger depuis le début du stage. C'était un moyen d'ordonner mes idées selon les 3 grands axes développés dans ma carte mentale, que sont les actions sur l'espace public, les actions sur le bâti et les actions sur l'aspect social, et ainsi d'avoir une vue d'ensemble de mes réflexions. Ça a également été un document de travail avec les autres membres du groupe projet puisque je l'ai présenté lors d'une réunion, durant laquelle on a débattu sur toutes les idées que j'avais exposées sur cet arbre des choix. Cette réunion a permis d'améliorer, modifier voire supprimer certaines idées en fonction de leurs connaissances et expériences dans leurs domaines de spécialité (architecte, espaces-verts, habitat...) et à amener des débats constructifs en croisant les différents points de vue. Ce qui a ensuite permis d'avoir une base solide pour élaborer le scénario.

2.2.3. Création du scénario

Suite à cette réunion avec le groupe projet, j'ai donc pu entamer la dernière phase de mon stage, qui est la mise en place d'un scénario d'aménagement pour la requalification du quartier. Grâce à tout le travail réalisé en amont avec l'ensemble des acteurs qui m'entouraient et de ma tutrice, j'avais pu identifier les actions majeures, essentielles à intégrer dans le scénario. J'ai donc construit un scénario en partant de ces actions-là, et en ajoutant autour les autres actions que j'avais identifiées et qui avaient été débattues. Puis j'ai organisé le tout en essayant de suivre une logique pour présenter les diverses actions.

J'ai donc commencé par évoquer les mobilités dans le quartier, et notamment les mobilités douces, puis je suis rentré petit à petit dans le quartier en traitant une entrée de ville, puis les actions répondant aux besoins des habitants. Après avoir traité les actions aux plus près des habitants, j'ai commencé à dézoomer en parlant des actions sur le bâti, pour ensuite évoquer les actions sur l'espace public faisant écho aux mobilités. En effet, les mobilités douces ont pour objectif de donner le moyen et l'envie de se déplacer vers et par Valette, et les actions sur le domaine public ont pour but de le rendre attractif et ainsi donner une raison aux gens de venir. Le scénario se conclut sur une proposition d'aménagement de la future friche de l'école à côté du quartier. Mon fil conducteur a donc été de faire un zoom sur le quartier jusqu'aux problématiques des habitants pour ensuite dézoomer sur l'ensemble du quartier avec des actions qui font échos aux premières présentées, pour enfin finir sur une action « bonus » en dehors de Valette.

Pour l'élaboration du scénario et la présentation de chaque action, j'ai réalisé un document de travail dans un premier temps, dans lequel je détaille chaque action suivant la méthodologie suivante :

- Objectif et description de l'action
- Raisonnement du choix de l'action
- Les remarques
- Le détail de la mise en place de cette action (court/moyen/long terme)

J'ai également accompagné ces explications par une représentation cartographique, et un gros travail pour imaginer l'action. N'ayant aucun moyen de réaliser des modélisations 3D ou faire du Photoshop, j'ai essayé d'imaginer en reprenant des photos d'autres actions similaires avec une sorte de benchmark, ou en effectuant un travail avec PowerPoint pour dessiner sur des photos aériennes du quartier. Le but était vraiment d'imaginer les idées que j'avais en tête, car il s'agit du meilleur moyen de communication pour la présentation d'un projet. En effet, une image vaut mieux qu'un long discours. Et c'est d'ailleurs ce que j'ai pu constater lors de mes diverses présentations, ce sont les images qui amenaient le plus de réactions.

Dans ce scénario j'ai également réalisé un tableau récapitulatif, qui faisait partie des attentes des élus de ce stage, qui résume l'ensemble des actions en fonction de leur temporalité de mise en place, et en les priorisant. Ce tableau permet de donner un aperçu de la ligne directrice opérationnel, afin de cibler les actions facile à mettre en place dans un délais court, ou les actions motrices qui seront déterminantes pour changer l'image du quartier.

Enfin, j'ai fini par faire une présentation PowerPoint grâce à tous les éléments que j'avais préparés, que j'ai ensuite eu l'occasion de présenter lors du deuxième et dernier COPIL, puis de façon plus succincte à une réunion de liste à la mairie de Bressuire, et une réunion PVP à l'agglo.

2.2.4. Fiche action

Pour finaliser le travail, après avoir tout présenté lors des réunions, j'ai décidé de mettre en page tout le travail précédent lors de l'élaboration du scénario, c'est-à-dire de reprendre le document de travail où je détaille chaque action, pour le mettre en page sous forme de fiche action. Ces fiches seront donc un complément de la présentation, et permettront de laisser une trace supplémentaire dans lesquelles j'explique chaque action.

Cette dernière reprend l'ordre et le code couleur de la présentation pour faciliter la compréhension, et pour qu'il y a une cohérence dans le travail réalisé.

3. Présentation du travail réalisé pendant le stage

La mission de ce stage ne donnait pas lieu à un livrable en tant que tel, mais l'objet de mes présentations, en faisait quelque peu état. En effet, les supports PowerPoint que je présentais étaient des sortes de documents qui serviraient de base de travail pour la suite du projet. J'ai cependant réalisé des fiches actions pour également laisser une trace écrite de mon travail sur le scénario, et qui sert de document complémentaire au PowerPoint.

3.1. Diagnostic du quartier

3.1.1. Points positifs



Figure 8 : Mixité de l'habitat - Source : Rapport de l'étude urbaine

Le quartier de Valette est un quartier plutôt calme en journée, où il fait bon se promener. En effet, le secteur est composé de grands espaces ouverts avec beaucoup de verdure ce qui le rend très agréable. Cependant, de nombreux témoignages indiquent que c'est un quartier très vivant le

soir, le mercredi après-midi et le week-end contrairement à d'autres quartiers résidentiels, ce qui constitue un point négatif pour certains (gêne sonore), mais un point positif pour beaucoup, dont ils vantent cette vie de quartier très riche. La diversité de l'habitat est également quelque chose d'intéressant, avec une mixité entre les barres d'immeubles (3 ou 4 étages maximum), les pavillons et les maisons mitoyennes, ce qui en fait un quartier à taille humaine. Globalement on est très loin d'un quartier prioritaire tel qu'on peut trouver dans les grandes métropoles. Enfin, le quartier est très privilégié par sa localisation, puisqu'il est relativement proche du centre-ville, et il est à la frontière avec la campagne. Il possède donc de nombreux atouts sur lesquelles il est possible de s'appuyer pour le rendre plus attractif.

3.1.2. Points négatifs

Le quartier de Valette souffre de la forte présence de la voiture, notamment en stationnement. En effet, à l'instar de la ville de Bressuire, il est touché par un trafic de voiture illégal qui est en forte augmentation ces derniers temps, et provoque une accumulation de voitures ventouses sur l'ensemble de la ville mais dont une bonne partie se trouve au sein de Valette. Ce sont 130 voitures qui ont été identifiées par la police municipale sur le territoire de la commune. Un autre point négatif, est que la mobilité douce est peu encouragée à cause des trottoirs en mauvais état, et des chemins de traverses qui ne sont pas toujours formalisés ou mis en valeur, alors que de nombreux existent. De plus, aucune place n'est prévue pour le vélo.

Concernant les Points d'Apports Volontaires (PAV), ils sont pour la plupart sales, en grande partie à cause de dépôts sauvages d'ordures, ou d'encombrants, mais d'autres endroits, comme vers le carré de la Versenne, présentent des déchets à même le sol ce qui renvoie vraiment une mauvaise image. Ce point constitue déjà l'une des priorités d'action pour le quartier et des réflexions sont déjà menées sur le sujet.



Figure 9 : Problématique de PAV à Valette - Source :

<https://www.lanouvellerepublique.fr/bressuire/bressuire-un-appel-a-projets-pour-le-quartier-de-valette>

Enfin, Valette renvoie à une image d'un quartier dangereux avec beaucoup d'insécurité. Cette mauvaise image est véhiculée au sein de la ville mais aussi dans les communes voisines, elle provient surtout des quelques faits de délinquance, qui ont été largement relayé par les médias. Or, la réalité du terrain montre qu'il n'y a pas de sentiment d'insécurité, c'est ce que j'ai pu constater en visitant le quartier, et ce que confirme l'ensemble des acteurs interrogés dont la gendarmerie elle-même.

3.2. Analyse des enjeux, des freins et des leviers

La deuxième phase de travail a été la compréhension des points de blocages, des enjeux, et des leviers dans le quartier. En plus du diagnostic, ce travail avait pour but de dresser un constat de la situation actuelle de Valette. Toutes les informations récoltées proviennent des divers entretiens que j'ai pu avoir avec les acteurs, et la carte mentale témoigne de mon avancement à ce stade du projet. En effet, certains éléments ont été amenés à évoluer par la suite. Il s'agit-là de mon analyse du quartier que j'ai présenté aux élus après 3 semaines de stage, qui m'a servi de base pour entamer la suite du stage. Ainsi, les 2 axes majeurs et indissociables l'un de l'autre qui ont émergés pour la requalification urbaine du quartier de Valette sont les suivants :

- Établir des actions sur l'habitat (notamment les barres d'immeubles) et l'espace public du quartier : *comment le rendre attractif ?*
- Enjeu social avec la forte présence de populations très communautaires : *comment créer une mixité sociale ?*

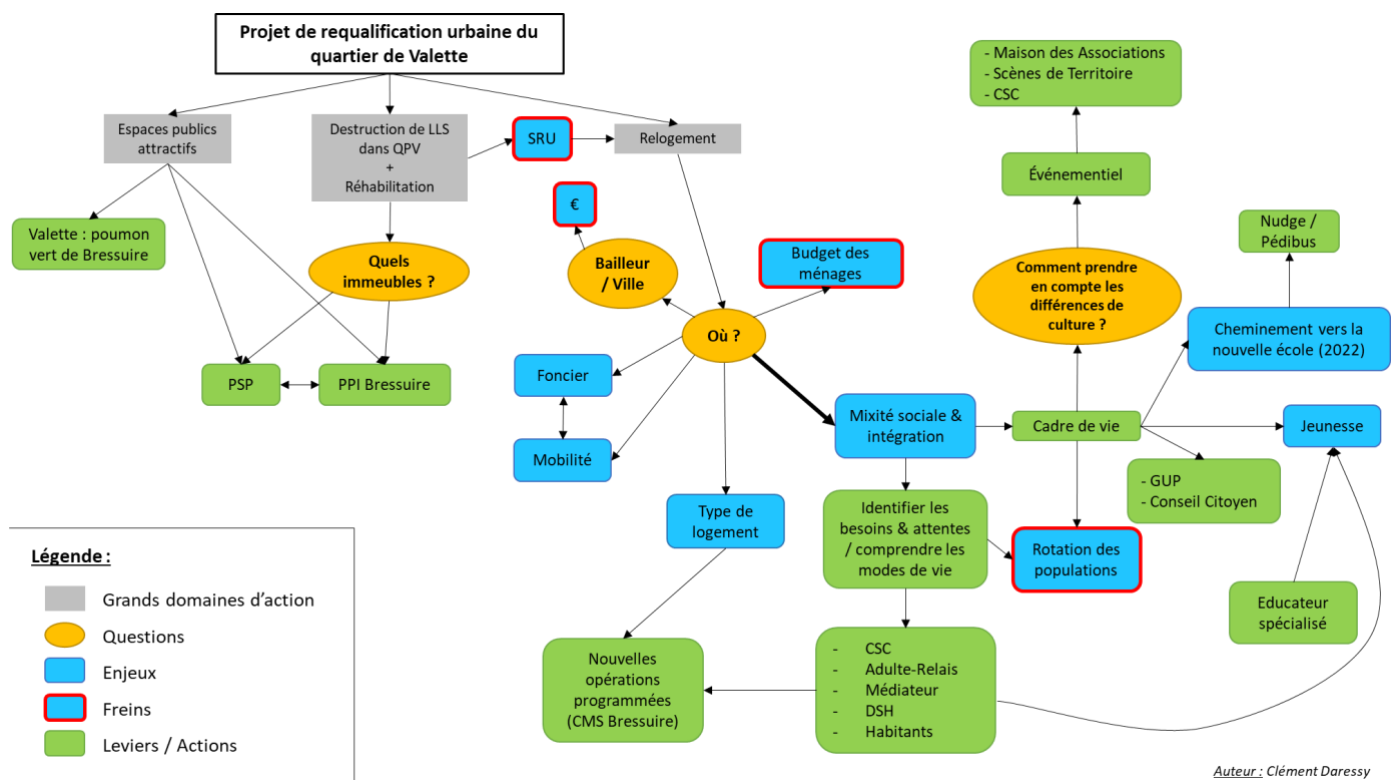


Figure 10 : Carte mentale de l'analyse sur Valette

3.2.1. Actions sur l'habitat et l'espace public

3.2.1.1. Démolition d'immeubles pour casser la mauvaise image de Valette

Concernant le premier point, la présence et surtout l'état des grandes barres d'immeubles est quelque chose qui participe grandement à la mauvaise image du quartier, avec tous les clichés que cela induit. Une opération de démolition et de réhabilitation semble donc nécessaire pour renforcer l'attractivité du quartier. Cependant, Bressuire est soumis depuis peu (2014) à la loi SRU, qui impose 20% de logements sociaux au travers de l'article 55. Avec seulement 12.7% la commune de Bressuire est grandement déficitaire vis-à-vis de cette loi, et qui représente aujourd'hui un déficit de 633 logements. Il n'y aura donc aucun projet de démolition qui ne sera accordé, sans qu'un plan de relogement et de reconstruction de logements sociaux ne soit réalisé en amont. La démolition est donc un point sensible de ce projet aux vues des contraintes qu'elle impose. Ainsi, le relogement des populations va donc être un élément clé dans ce projet, avec de nombreux enjeux. Toutefois, pour relativiser cette urgence en termes de logements locatifs sociaux, lorsqu'on regarde les chiffres sur la ville-centre de Bressuire, le taux passe à 17%, représentant un déficit de 161 logements.



Figure 3 : Photo aérienne du quartier Valette - Source : Géoportail

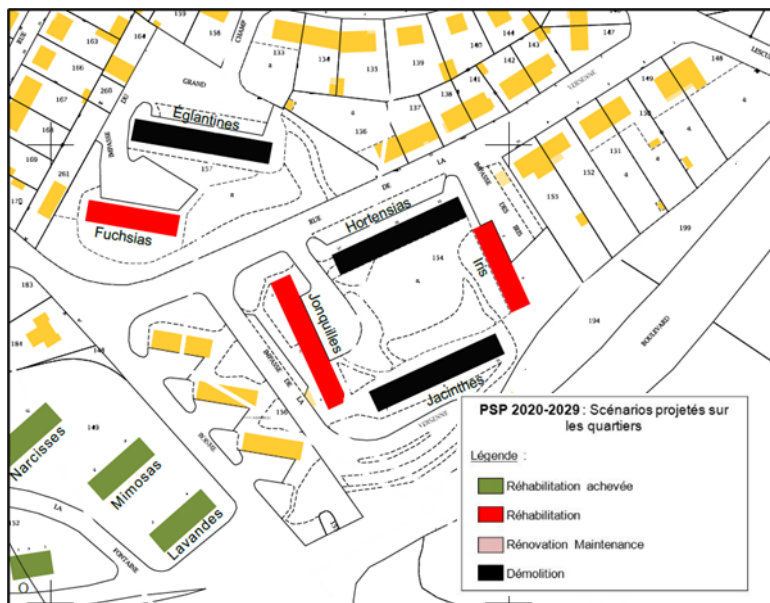


Figure 4 : Démolition de barres d'immeubles envisagées par DSH – Source : PSP 2020-2029 de Deux-Sèvres Habitat

Cependant, la démolition sera sûrement une action indispensable à la requalification du quartier, il est donc nécessaire d'identifier les immeubles destinés à la démolition, pour construire un projet avec une vision à long terme. Cette identification servira notamment pour la planification des travaux sur l'espace public. Pour cela, l'étude urbaine proposait déjà la destruction de 3 barres : Églantines, Hortensias et Jacinthes, ce qu'avait repris DSH pour son Plan Stratégique de Patrimoine (PSP). Mais comme c'est un document vivant qui peut être modifié, il sera possible de l'ajuster en fonction des besoins et des priorités identifiées lors de ce stage. Le but étant de se servir par la suite de ce document stratégique de DSH comme point d'accords entre la Ville et le bailleur et ainsi avoir une base de travail pour la continuité du projet.

3.2.1.2. *Faire de Valette un lieu de passage agréable à la promenade*

Pour rendre ce quartier attractif, la destruction de barres d'immeubles ne suffira pas, il faudra également proposer des espaces publics attractifs. En effet, comme il est impossible de détruire des barres d'immeubles dans un premier temps, les actions d'aménagements dans l'espace public seront les étapes pionnières de la requalification urbaine du quartier. Ces dernières, permettront de lancer l'engrenage, et permettront de répondre à l'attente de certains habitants provoquée par l'étude urbaine.

Ainsi, dans les grands objectifs affichés pour les actions sur l'espace public, il y a la volonté de rendre Valette plus accessible pour les promeneurs, et d'en faire un lieu de passage où il ferait bon à se balader. En ce sens, il serait intéressant de créer une connexion avec la voie verte et la coulée verte qui offrirait une vraie continuité à la promenade jusqu'à Valette. L'autre approche en lien avec ça, est la mise en place d'un parcours ludique et sportif dans le cadre du dispositif Action Cœur de Ville, qui devrait passer par Valette. Ces deux projets permettraient ainsi d'inviter les personnes à venir jusqu'à Valette, car actuellement, il y a peu d'accès et peu d'occasion pour venir se balader dans Valette.

C'est donc pour cela qu'en plus de cette création d'offres d'accès, il faudra donner envie aux gens de venir jusqu'à Valette, il est donc important de soigner l'image du quartier en créant des espaces publics attractifs. L'objectif ici, serait de s'appuyer sur la verdure existante pour faire de ce lieu un deuxième poumon vert à Bressuire, après celui du château et de la coulée verte. Ainsi, dans la tendance de faire des villes plus vertes, cela sera un facteur clé pour l'attractivité du quartier et la mixité sociale en attirant de nouvelles populations en quête de verdure.

3.2.2. Enjeux social lié au relogement et création de mixité

Le deuxième point central, outre ce travail sur l'aménagement du quartier, sera l'enjeu social avec la création d'une mixité mais également l'intégration des personnes. Ce point va notamment intervenir sur la question du relogement qui fait émerger de nombreux enjeux, mais aussi sur le quartier en lui-même.

3.2.2.1. *Enjeux du foncier et de la mobilité*

Premièrement, l'enjeu du foncier va être primordiale, en effet, peu de gisements fonciers sont disponibles sur le territoire Bressuirais, ce qui limite les opportunités de relogement. En fonction du foncier disponible, certains pourront se voir offrir un logement un hypercentre, comme dans la périphérie de la ville, voire sur une commune rattachée. Cet élément n'est pas forcément un problème, tant que les besoins et les attentes de populations ont été pris en compte, car l'enjeu autour de la mobilité est directement lié à ça. Beaucoup de personnes ne disposent pas du permis de conduire ou même d'une voiture, ce qui témoigne de la précarité de la population. Ils ne pourront donc pas être relogé n'importe où, en fonction de leur accès à la mobilité. Le but étant de considérer leurs besoins et leurs contraintes (comme la question de la mobilité) pour proposer un projet qui leur conviendra et dans lequel ils pourront s'identifier.

3.2.2.2. *Le logement*

Ensuite, le type de logement va également entrer en compte, les populations du quartier étant très communautaires, elles aiment bien se réunir et vivre ensemble, avec une culture différente de la culture typique française. Dans cette question du logement, il sera également important de tenir compte de leurs mode de vie dans les appartements qui leurs seront proposés. En ce sens, le levier ici se trouve dans la nouvelle opération programmées par le CMS de Bressuire qui prévoit la création 200 logements locatifs sociaux. Intégrer ces populations dans le projet pour anticiper leur venue via ce relogement permettrait encore une fois de garantir une meilleure réussite dans le projet. Il ne s'agit pas là de créer des logements uniquement pour eux, mais de travailler avec eux pour adapter certaines choses pour qu'ils s'y sentent bien et qui pourrait également convenir à d'autres.

3.2.2.3. *Mettre en place un mixité dans le quartier*

C'est sur la mixité sociale et l'intégration des populations que ce joue l'enjeu clé de ce projet. En effet, on reproche beaucoup au quartier le manque de mixité, avec l'arrivée de populations étrangères qui génère un choc des cultures. Un travail est donc nécessaire dans la question du bien vivre ensemble avec l'intégration de ces populations étrangères qui arrivent à Bressuire, mais également avec les populations locales dans l'acceptation d'une autre culture. En effet, le risque est la montée des tensions sur le quartier mais surtout au sein de la ville. Pour ces raisons, il est donc essentiel d'identifier les besoins et les attentes des personnes du quartier, notamment celles présentes depuis un certain temps, qui seraient éventuellement prêtes à partir. Car, au mieux les attentes de ces populations seront comprises, et plus il sera facile de proposer un projet en adéquation avec eux, et plus le projet aura de chance de réussite et de durabilité.

Afin d'identifier ces besoins, la rencontre avec les acteurs de terrain qui sont en relations avec les populations du quartier, tel que les adultes relais, le Centre Socio Culturel, et Deux-Sèvres Habitat, sera une étape essentielle dans ce stage. De plus, à travers cet échange il serait possible d'évoquer la participation des habitants dans les projets, dont par exemple pour les nouvelles opérations programmées par le CMS de Bressuire. Dans un premier temps, une présentation de ces opération permettrait de les informer sur ces projets et de pourquoi pas faire naître des envies d'ailleurs, mais le but principal est surtout qu'ils soient au courant de ces possibilités qui existent. Puis dans un second temps, un travail avec eux pourrait être réalisé pour les inclure dans ces opérations, c'est-à-dire de créer, penser des logements modulables qui répondraient à leurs modes de vie, et donc adaptables à un autre si besoin pour les locataires suivants.

Dans la question de la mixité sociale, le cadre de vie va également jouer un rôle important. Prendre en compte la différence des cultures, avec par exemple de l'événementiel pour créer des moments d'échanges et de rencontres, pour une meilleure acceptabilité de l'autre. Concernant le cadre de vie en lui-même, le problème lié aux Points d'Apports Volontaires (PAV), avec les dépôts sauvages et les encombrants, revient de manière récurrente dans les discussions. C'est donc un sujet qu'il est important de continuer à traiter avec une vraie action de sensibilisation à maintenir de façon constante. Il a été montré sur le quartier que les actions de sensibilisations portaient plutôt bien leurs fruits.

L'enjeu autour de la jeunesse dans ce quartier, est quelque chose de prépondérant. En effet, la population de jeune a fortement augmenté ces dernières années et représente désormais plus de la moitié des habitants. Des actions sont prévues pour la petite jeunesse, mais très peu sont mises en place pour les jeunes de 10-14 ans. Or, actuellement la délinquance reste gérable dans ce quartier, mais dans les années à venir, il y a le risque que ces jeunes-là tombent dans la délinquance si aucune action de prise en charge n'est proposée. De plus c'est une population difficile à capter, il va donc falloir réfléchir sur ce sujet. Les enfants, sont également les meilleurs sources de sensibilisations auprès de leurs parents, c'est donc un enjeu mais qui peut également se retrouver comme un levier dans ce projet. Enfin, le cheminement des piétons vers l'école pour février 2022, va également être un point important dans ce projet, en essayant de proposer un itinéraire sécurisé pour les habitants du quartier jusqu'à la nouvelle école, mais qui ne sera pas le plus court et donc là est tout l'enjeu.

3.3. Le scénario d'action final

3.3.1. Présentation générale

La deuxième moitié de stage a donc été consacrée à la mise en place de ce scénario d'action. Les objectifs globaux du scénario que j'ai présenté est de proposer une approche environnementale autant que possible, de prendre en compte les habitants dans le projet, et de changer l'image du quartier en le rendant attractif avec notamment une certaine vision artistique dans les propositions. Ainsi, la première idée forte dans ce scénario est de contrairement à tout ce qu'il avait été évoqué jusque-là, de limiter au maximum la démolition sur le quartier, mais de favoriser une réhabilitation forte des barres d'immeubles en contrepartie. L'ensemble des propositions ont été débattues avec les techniciens et les élus, et ont été alimentées par le travail réalisé dans l'étude urbaine.

3.3.2. Les mobilités douces

La volonté de développer les mobilités douces étaient déjà une orientation majeure de l'étude urbaine, mais l'idée ici était d'aller plus loin en développant également un itinéraire cyclable passant par le quartier. Évidemment cette action répond à un manque de piste cyclable à l'échelle de la ville de Bressuire, mais c'est également un moyen de promouvoir le quartier et d'inciter les riverains à l'emprunter quotidiennement tout comme des personnes de passage. Dans le but de faire venir les gens à Valette, la piste cyclable est un moyen d'y répondre en donnant un accès facile et évident au quartier, qui n'est pas le cas actuellement. Le scénario propose 2 itinéraires différents avec chacun ses avantages et ses contraintes. L'idée commune aux deux réside dans la volonté de créer la connexion avec la voie verte, et le haut de la coulée urbaine. C'est une manière de créer une boucle, mais surtout d'inciter plus de gens à transiter par le quartier pour rejoindre la voie verte par exemple, dont le départ actuel se situe sur un terrain vague et n'est pas du tout mis en valeur.

Ainsi les propositions exposent une volonté de continuité d'ambiance de la voie verte pour l'aménagement de la piste cyclable, avec une voie large à double sens, partagée avec les piétons, et séparée de la route par de la végétation

3.3.3. L'entrée de ville

Le quartier dispose de 2 entrées de ville à ses abords, celle de la route de Niort un peu excentrée, et celle de la route de Boismé. C'est cette dernière qui a été traitée dans le scénario présent pour sa localisation sur la frontière sud de Valette, et la mauvaise image qu'elle donne du quartier. L'entrée de ville route de Niort ne pouvant être traitée de toute manière puisqu'il s'agit d'une route départementale et que la Ville avaient déjà d'autres projets d'aménagement en négociation avec le Département.

C'est donc avec de la végétation que le problème est traité encore une fois, dans une approche abstraite d'un rappel d'entrée de ville médiévale avec la plantation d'une allée d'arbres de part et d'autres de la route. Puis de créer de chaque côté des espaces végétalisés pour une impression de rempart vert. En effet, actuellement, en arrivant de ce côté là, il y a un grand espace ouvert donnant sur les grandes barres d'immeubles de Valette qui surplombent le carrefour, qui ne le rend pas très agréable visuellement. Le but est ainsi de rendre plus attractif cette entrée de ville par un traitement végétal, tout en diminuant la place de la voiture en resserrant l'intersection menant vers le quartier, et en la dissimulant dans la végétation.

3.3.4. Répondre aux besoins des habitants

Changer l'image du quartier passe aussi et surtout par le bien-être des populations y résidant. C'est pourquoi le but de cette partie est de proposer des actions répondant directement aux besoins des populations identifiés durant les diverses rencontres. En effet, grâce au travail de terrain et de participation à des actions de terrain comme le diagnostic en marchant dans le cadre de la GUP ou du Conseil Citoyen, on a pu me faire remonter certains besoins importants pour les habitants. Cela passait par des travaux du City-stade et d'une nouvelle aire de jeux sécurisée pour les jeunes, la mise en place d'espaces de rencontre pour ces populations qui vivent beaucoup plus dans l'espace public, et des halls d'immeubles sécurisées pour lutter contre l'insécurité. L'objectif est ainsi de lancer des projets à courts termes afin d'améliorer le cadre de vie des habitants.

3.3.5. Plus de présence humaine

Dans un quartier comme celui-ci, la précarité est très présente, les personnes arrivent de l'étranger et peuvent rencontrer des difficultés à s'intégrer, et l'insécurité, qui y est aujourd'hui moindre, pourrait évoluer d'ici les années à venir par cette forte présence de jeunesse. L'augmentation de la présence humaine sur le quartier est une action majeure à mettre en place pour répondre à ces problèmes. Cette proposition serait même plus importante que des travaux, aux vues des nombreux avantages qu'elle procure pour ces problématiques. Ainsi, le scénario y présente la mise en place d'un service de conciergerie, et l'augmentation des moyens du CSC qui réalise de nombreuses actions sur le quartier et dont sa présence est primordiale aujourd'hui. A travers cela, le but est de créer du lien avec les habitants pour mieux les intégrer, et ainsi résoudre de nombreuses problématiques.

3.3.6. Les actions sur le bâti

Concernant le bâti, l'objectif affiché du scénario consiste à limiter la démolition, en effectuant une réhabilitation forte sur l'ensemble des barres d'immeubles du quartier. Ce choix s'est porté pour des raisons évidentes de l'impact environnemental d'une démolition-reconstruction, et aussi pour l'ensemble des problèmes liés au relogement des populations, un déficit de logements sociaux sur la commune et enfin le manque de fonciers disponibles pour reconstruire.

Au sujet de la réhabilitation, la participation des habitants dans les projets est plus que recommandée pour réussir à les mobiliser. L'idée ici est de créer des bow windows ou des jardins d'hiver, pour les performances énergétiques qu'ils apportent, mais également pour l'impact architectural qu'ils peuvent avoir. Ainsi, cette réhabilitation doit être novatrice et ne doit pas ressembler à une réhabilitation classique que l'on retrouve dans la plupart des HLM. En effet, pour changer l'image du quartier, il faut vraiment avoir un impact fort sur la réhabilitation des immeubles.

3.3.7. Rendre attractif le quartier

Toujours en lien avec l'idée de faire venir des gens, cette fois-ci, cette action propose des raisons de venir passer par Valette. Encore une fois l'originalité est prônée pour les actions proposées. La création d'une structure faisant office de Belvédère a été imaginée pour redynamiser le quartier qui se situe sur un des points hauts de la ville et qui offrirait une très belle vue sur le bocage et la ville de Bressuire. Il serait même possible d'imaginer de pousser le concept plus loin en y ajoutant un mur d'escalade, dont la popularité n'est plus à démontrer. La création d'une grande fresque murale trompe l'œil sur une façade entière d'un immeuble qui agit comme une barrière visuelle permettrait aussi d'avoir un grand impact sur l'attractivité du quartier mais aussi sur le cadre de vie des habitants. Enfin d'autres interventions artistiques comme de l'anamorphose ou l'instauration de bancs originaux et décalés serait quelque chose d'intéressant.

3.3.8. Autres propositions

Enfin le scénario se termine sur une possibilité d'intervention dans la future friche de l'école qui va être déplacée. Il s'agit d'un foncier conséquent très proche du centre ville dont les projets d'aménagements ne vont pas manquer. L'idée est de créer un îlot de fraîcheur sur cet espace pour les avantages environnementaux qu'il peut apporter dans l'optique d'un changement climatique et l'augmentation des températures en ville, mais également pour le bien-être des populations alentours. Cette proposition pour but de faire germer l'idée dans la tête des élus de redonner de la place à la nature en ville, notamment à Bressuire dont le château et sa coulée verte sont les seuls espaces de nature. C'est donc dans un objectif d'anticipation que cette dernière action est proposée.

Conclusion

Pour conclure, je dirais que ce stage s'est très bien déroulé dans son ensemble, et que j'ai adoré travailler sur cette mission très passionnante. J'ai eu la chance d'être très bien reçu, avec un accueil bienveillant de tous les acteurs que j'ai pu rencontrer. Ce stage a été un premier pas dans le domaine de l'aménagement du territoire et m'a donc permis de découvrir la réalité du métier. Par les diverses missions que j'ai pu effectuer et par la confiance que l'on m'a accordée, j'ai pu m'épanouir pleinement sur toute la période, ce qui a été très constructif pour moi et mon avenir professionnel mais aussi personnel.

J'ai eu la chance de pouvoir m'immerger totalement dans le métier d'aménageur, ce qui a amené à quelques difficultés cependant. En effet, le début du stage a été plutôt difficile pour moi en arrivant dans un monde tout nouveau dont je ne connaissais pas le fonctionnement ni toutes les ficelles, ce qui est toutefois normal pour un premier stage. Mais cela a été un gros frein à mon lancement dans le projet et dans mes démarches. J'ai notamment rencontré des difficultés à comprendre le fonctionnement interne de l'organisme, le domaine de compétence de chaque personne et chaque service, à qui s'adresser, de comprendre concrètement le rôle de chacun des acteurs avec qui j'étais en relation, mais également sur ma mission et mon rôle dans ce projet de manière concrète. J'ai heureusement pu compter sur l'aide de ma tutrice pour me guider et m'éclairer sur ces interrogations, mais il était délicat pour moi de poser toutes mes questions qui peuvent paraître bêtes mais qui me bloquaient dans la compréhension de tout ça. De plus, malgré les nombreux temps d'échange que j'ai pu avoir avec elle, j'avais une grande autonomie sur ma mission qui m'a assez déboussolé au début.

La seconde difficulté pour moi, a été de rassembler et de travailler avec l'ensemble des acteurs. En effet, comme la première étape consistait à rassembler de nombreuses informations pour comprendre et analyser le quartier, je devais m'adapter à chacun. Comme ces derniers n'avaient pas que ce projet à gérer, il fallait trouver de la place dans leurs agendas pour que je puisse échanger avec eux. Il a donc été long et fastidieux de récolter toutes les informations dont j'avais besoin pour travailler.

De plus, l'assimilation de toutes ces informations nouvelles pour moi durant les premières semaines de stage a été compliqué pour moi à gérer. Je devais en quelques semaines m'imprégner d'un sujet et d'un monde totalement nouveau. Le travail de réalisation d'une carte mentale dans un premier temps, puis d'un arbre des choix, m'a vraiment permis d'y voir plus clair et d'organiser toutes ces informations.

Toujours en lien avec l'intégration dans ce milieu, les relations entre les acteurs et surtout les relations entre les différents dispositifs d'actions mis en place a été très compliqué à comprendre, notamment le fonctionnement entre cette étude urbaine et la GUP. J'ai eu plusieurs fois l'impression de se marcher sur les pieds en traitant les mêmes problématiques que d'autres acteurs. C'était d'ailleurs le cas pour le cheminement des piétons vers la future école, ce point a occupé une certaine place dans le débat au début des échanges, mais au fur et à mesure de l'avancé du stage, je me rendais compte que des choses étaient déjà amorcées sur ce sujet, j'ai donc abandonné l'idée d'apporter une réflexion poussée sur ce point pour ne pas effectuer un travail qui était déjà fait. Mais finalement, il n'y avait pas de travail concret sur le sujet, mises à part les réflexions qu'il y avait dessus de la part de certains acteurs. Cet exemple illustre parfaitement ma difficulté de compréhension du rôle concret de chacun.

Une autre difficulté a été de m'adapter au fait de travailler avec des acteurs qui ne connaissaient pas forcément le quartier dans les détails. Passant tout mon temps sur le sujet, j'ai fini par bien le connaître. Le problème était que je n'ai peut-être pas su m'adapter à mes interlocuteurs lors des réunions en parlant de choses trop précises, sur la localisation des actions par exemple. Ainsi, à plusieurs reprises pendant des présentations, je me rendais compte qu'ils ne comprenaient pas toujours de quoi je voulais parler. J'ai donc essayé d'effectuer un travail de cartographie au maximum pour essayer de m'adapter au fur et à mesure, mais cela n'a pas toujours été suffisant. Je me suis donc rendu compte de la difficulté et de l'importance d'une bonne communication, et surtout de savoir s'adapter à ses interlocuteurs.

Concernant l'élaboration du scénario, j'avais pour ambition de réaliser 2 scénarios d'aménagements bien distincts. Je me suis cependant confronté à ma propre barrière, car après tout le travail réalisé en amont, et tous les échanges et débats que j'avais pu avoir sur mes présentations, je n'ai pas su avoir 2 visions bien distincts des choses. En fait, tout le travail effectué m'a amené petit à petit à identifier des actions clés, en balayant l'ensemble de mes idées. J'ai donc un scénario qui s'est dessiné de façon évidente. Ainsi, lorsque j'ai voulu entamer un deuxième scénario, je me suis rendu compte que toutes les actions que je trouvais importantes étaient déjà dans le premier scénario et que je ne faisais qu'apporter quelques modifications ou idées supplémentaires. J'ai donc fait le choix de ne faire qu'un scénario d'action, mais avec quelques variantes et propositions sur les actions majeures, ce qui n'a pas du tout posé de problème. Je pense que pour proposer plusieurs scénarios, il aurait fallu travailler en équipe avec des visions différentes du projet et des avis propres à chacun.

C'est d'ailleurs peut-être mon seul petit regret sur ce stage, c'est de ne pas avoir travaillé en équipe. En effet, j'ai été très bien encadré et accompagné par les acteurs et ma tutrice, qui étaient tous bienveillants avec moi, mais fondamentalement mon travail au quotidien était en autonomie, et cela m'a un peu déboussolé de temps en temps. Je ne me sentais pas capable d'endosser la responsabilité de décider quelles actions seront bien ou pas à menées pour le proposer ensuite à des élus et des professionnels lors des réunions. Durant la majeure partie de ma scolarité en études supérieures j'ai appris à travailler en groupe et faire de nombreux projets de groupe, pour m'habituer au métier d'ingénieur, ce que je trouve très intéressant. Ainsi, je n'avais pas l'habitude de gérer seul un projet comme cela (bien que largement épaulé tout de même). En tant que « simple stagiaire », qui plus est mon premier stage, je me sentais comme un imposteur qui débarque, et qui en quelques semaines propose des actions d'aménagements. Au final, bien qu'il y ait eu un gros travail d'échange avec ma tutrice et les différents acteurs lors des réunions, le scénario résulte de mon point de vue, ma façon de voir les choses et de mes choix, en travaillant en équipe on aurait pu varier les points de vue et les approches dans la construction même du scénario.

L'un de mes axes d'amélioration pour l'avenir, sera de m'affirmer, prendre plus confiance en moi, et peut-être faire d'avantage force d'initiative. En effet, me retrouvant seul à devoir m'organiser et gérer mon emploi du temps, j'ai peut-être manqué de prise d'initiative pour creuser un peu plus mon travail.

Cependant, ce stage m'a énormément apporté dans beaucoup de domaines. Premièrement, en devant m'imprégner d'un sujet que je ne connaissais pas, j'ai vraiment pu comprendre l'importance de la première phase de diagnostic, d'analyse et de familiarisation avec le sujet, pour avoir une base solide dans le développement d'un projet d'aménagement qui réponde au mieux aux attentes de chacun et à la réalité du terrain.

J'ai également pris conscience de la force de la communication dans ce métier, que le projet et les idées que l'on propose doivent être présentés du mieux possible pour obtenir l'adhésion de ses interlocuteurs. Avoir un bon projet, bien pensé et bien construit ne suffit pas toujours, il faut également une bonne communication et savoir vendre son projet. C'est un point dont je n'avais pas autant conscience avant mon arrivée dans ce stage. J'ai notamment pu remarquer lors de mes présentations que ce sont les images qui provoquaient le plus de réactions et qui transmettaient le mieux mes idées. En ce sens, je regrette de ne pas avoir pu faire des modélisations 3D de mes propositions d'actions, qui auraient pu être un plus dans ce stage, et qui auraient surtout permis de valoriser et de mieux représenter mes idées lors des présentations.

Néanmoins, ces réunions de présentation de mon travail devant des élus et des techniciens, m'ont vraiment aidées à prendre confiance en moi et à améliorer mes capacités de communication orale. Très timide de nature, les diverses réunions, les entretiens avec tous les acteurs, et les temps de travail m'ont vraiment permis de m'ouvrir et de prendre de l'assurance dans ce que je faisais. Pour preuve, presque incapable de faire des présentations orales sans notes durant les oraux avant ce stage, j'en avais lors de ma première réunion, puis j'ai fini par faire mes présentations sans aucune notes et surtout en gérant beaucoup mieux mon stress. Je suis donc très content de ce qu'a pu m'apporter ce stage de ce point de vue-là. Je pense cependant que ma communication orale est encore à travailler, en effet, j'ai vraiment pris conscience de l'importance de la communication dans ce métier-là, je compte donc essayer de faire des efforts pour m'améliorer.

Je suis content d'avoir pu effectuer ce stage dans le domaine public que ne connaissait pas du tout, j'ai découvert le fonctionnement et le travail concret d'un aménageur dans le service public. Et pour la première fois j'ai pu mettre en application tout ce que j'avais pu apprendre durant ma scolarité. Je suis d'autant plus ravi que l'attente des commanditaires sur mon travail était très forte, ce qui était très motivant et surtout valorisant pour moi.

Étant de la région, j'ai également apprécié pouvoir travailler dans un territoire que je connais depuis toujours, et de découvrir les fonctionnements en interne. J'ai aussi trouvé intéressant de travailler sur un quartier que je connaissais, mais en même temps que je ne connaissais pas car j'ai eu la chance de pouvoir le redécouvrir et de casser tous les préjugés que j'avais dessus jusque-là. Très intéressé par les problématiques rurales de l'aménagement du territoire, ce stage n'a fait que confirmer mon projet professionnel. Ce stage a également été très formateur, puisque j'ai eu l'occasion de pouvoir me confronter à des élus et de nombreux professionnels, et ainsi avoir des retours sur mon travail. J'ai également eu la chance de participer à une réunion de liste au sein de la mairie pour présenter mon travail. J'ai ainsi pu voir et faire une multitude de choses durant mon stage qui a rempli toutes mes attentes.

Très content de ce stage dans le secteur public, j'aimerais cependant réaliser mon prochain stage dans le privé afin de découvrir un fonctionnement différent et de pouvoir comparer les deux, car mon choix est encore très flou à ce niveau-là.

Finalement, je pense que ce stage a été une vraie réussite pour mon parcours professionnel, mais aussi personnel, en m'apportant de nombreuses choses et en me donnant l'opportunité de faire une mission très intéressante. Je ne suis que ravi de ce stage qui ne me laissera que du positif, et je suis comblé d'avoir eu de nombreux retours positifs sur mon travail, il m'a ainsi conforté dans mon choix de m'orienter dans cette voie.

Table des figures

Figure 1 : Localisation de l'Agglo2B.....	4
Figure 2 : Carte des communes de l'Agglo2B.....	5
Figure 3 : Château de Bressuire.....	6
Figure 4 : Localisation du quartier de Valette à Bressuire.....	6
Figure 5 : Vue aérienne du quartier de Valette.....	7
Figure 6 : Périmètre du QPV de Valette.....	7
Figure 7 : Page de couverture du rapport de l'étude urbaine.....	9
Figure 8 : Mixité de l'habitat.....	14
Figure 9 : Problématique de PAV à Valette.....	14
Figure 10 : Carte mentale de l'analyse sur Valette.....	15
Figure 11 : Photo aérienne du quartier Valette.....	16
Figure 12 : Démolition de barres d'immeubles envisagées par DSH.....	16

Annexe : Planning du stage

